

Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/pfd/403299
N/réf. : AVL/ah/BXL-7.24/503
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES / LAEKEN. Rue Thielemans. Demande de permis unique portant sur l'implantation d'un poste à haute tension dans la zone de chemin de fer.
Dossier traité par M. Guillan-Suarez

En réponse à votre courrier du 26 mai 2011 sous référence, réceptionné le 6 juin, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 22 juin 2011 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis **favorable**.

La demande vise l'installation d'un poste à haute tension dans la zone de protection de la maison communale de Laeken située place Bockstael. Il s'agit d'une sous-station de traction pour l'alimentation électrique des installations ferroviaires, implantée le long de la ligne 28.

En raison des dimensions modestes de la cabine et son implantation en contrebas de l'espace public, l'impact visuel du dispositif sur et depuis le monument classé est inexistant. La Commission ne s'oppose donc pas à la demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : A.A.T.L. / D.M.S. (Mme S. Valcke)